

MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES BÂTIMENTS ET SALLES (compétences obligatoires)

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf octobre à 18 heures, le conseil syndical, régulièrement convoqué par la Présidente le 23 octobre 2025 par voie électronique et individuellement, s'est réuni à Aix-les-Bains, en session ordinaire, sous la présidence de Sandra FERRARI.

Grand Chambéry	Présents	Absents	Grand Lac	Présents	Absents
TITULAIRES			TITULAIRES		
BERTHOMIER Christian		X	BALTHAZARD Pierre-Louis	X	
DUMAZ Gérard		X	BIQUEZ François		X
DUMAZ Régis		X	CAMUS Gilles		X
FABRE Maryse		X	CHAPUIS Nicolas	X	
FERRARI Marcel		X	GIMENEZ André	X	
FERRARI Sandra	X		GRELLIER Jean-Marc		X
GALENE Pierre-Damien	X		HUYNH Antoine		X
GENNARO Alexandre		X	MONTORO Marie-Pierre		X
GINOLLIN Pascal		X	MOUGNIOTTE Alain	X	
LEOUTRE Jean-Marc		X	PETIT GUILLAUME Sophie		X
MIGUET Vincent		X	PIGNIER Régis		X
PIERRETON Christophe		X	POILLEUX Nicolas		X
REPENTIN Thierry		X	REVOL Karine	X	
TICHKIEWITCH Serge		X	SALOMON Marie-Thérèse		X
TRAHAND Cécile	X		VAIRYO Nicolas	X	
TURNAR Alexandra		X	VIAL Jean-Marc		X
VANIN Gaëtan		X	VIOLA Peggy		X
SUPPLEANTS			SUPPLEANTS		
BEBERT Thierry	X		EXERTIER Bruno		X
CARACO Alain		X	FRAYSSE Claudie		X
REGAIRAZ Michel		X	GALY Philippe		X

Elus absents Grand Lac	Donne pouvoir à
HUYNH Antoine	GIMENEZ André
Elus absents Grand Chambéry	Donne pouvoir à
GENNARO Alexandre	FERRARI Sandra

Secrétaire de séance : GIMENEZ André

Périmètres	Titulaires	Suppléants	Présents	Procurations	Votants
Grand Chambéry	3	1	4	1	5
Grand Lac	6	0	6	1	7

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du 15 octobre 2025, le conseil syndical, convoqué une nouvelle fois, peut valablement délibérer sans condition de quorum.

Vu la délibération 25-24-C du 19 juin 2024 approuvant les tarifs de location des bâtiments et salles.

Vu la délibération 48-24-C du 04 décembre 2024 approuvant la modification des tarifs de location des bâtiments et salles.

Depuis la délibération 48-24-C du 04 décembre 2024, un travail a été mené sur l'optimisation des recettes liées à la gestion des bâtiments, notamment le CNES.

Il en ressort que la grille tarifaire doit être amendée afin d'inclure certaines prestations supplémentaires.

Il est proposé de modifier la grille tarifaire applicable à la location d'un bâtiment (le gymnase), et de salles.

TARIFS LOCATION DE SALLES ET BATIMENTS 2025/2026

Gymnase de La Féclaz (600 m2)	Objet	Club du plateau Savoie Grand Revard conventionné	Association ou autres clubs	Société et autres	Etablissements scolaires	Facturation prestation de ménage	
Salle Hors-Sac Le Revard	Soirée ou ½ Jour	Invité	40.00 €	80.00 €	Invité	150	
	1 Jour	Invité	50.00 €	100.00 €	Invité		
	2 Jours ou Week-end	Invité	90.00 €	180.00 €	Invité		
Salle Hors-Sac St-François de Salles	CAUTION : Salle et mobilier 500.00€ + Ménage 150.00€ + Clefs 100.00€						
Centre Nordique Educatif et Sportif (CNES)	Objet	Club du plateau Savoie Grand Revard conventionné	Association ou autres clubs	Société et autres	Etablissements publics **	Facturation prestation de ménage	
	1 salle à la journée (40 places) 6 tables + 12 bancs	80.00 €	100.00 €	150.00 €	40.00 €	100.00 €	
	1 salle (40 places) 2heures entre 12h à 14h 6 tables + 12 bancs	20.00 €	25.00 €	38.00 €	10.00 €	100.00 €	
	2 salles à la journée (80 places) 12 tables + 24 bancs	120.00 €	150.00 €	200.00 €	60.00 €	150.00 €	
	3 salles à la journée (120 places) 18 tables + 36 bancs	180.00 €	200.00 €	300.00 €	80.00 €	180.00 €	
	4 salles à la journée (160 places) 24 tables + 48 bancs	250.00 €	300.00 €	400.00 €	125.00 €	200.00 €	
	Espace Accueil avec droit de passage pour salles à l'étage	80.00 €	100.00 €	150.00 €	40.00 €	100.00 €	
	Espace central RDC à la journée (125M2 - espace vide)	180.00 €	200.00 €	300.00 €	90.00 €	180.00 €	
	Espace central RDC 2h consécutives possible sur 7 mois de mai à novembre pour activité sportive *	15.00 €					100.00 €
	Salle à l'étage à la journée - 15 places	40.00 €	50.00 €	75.00 €	20.00 €	100.00 €	
	Salle à l'étage 2 heures entre 12h à 14h - 15	15.00 €	20.00 €	25.00 €	7.00 €	100.00 €	
	Espace salle de musculation étage (120M2 - 19 personnes)*	180.00 €	200.00 €	300.00 €	90.00 €	180.00 €	
	Forfait 5 jours consécutifs : Salle à l'étage de 8h à 18h et 20 h de musculation	1 000.00 €	1 100.00 €	1 500.00 €	500.00 €	300.00 €	
	CAUTION : Salle et mobilier 1000.00€ + Ménage 300.00€ + Clefs 100.00€						

* sous réserves de détention de diplôme nécessaire

** gratuité pour certains établissements publics sur validation de Madame la Présidente

Il est proposé d'approuver les grilles tarifaires présentées ci-dessus.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré et :

APPROUVE la grille tarifaire pour la location des bâtiments et salles, telle que reprise ci-dessus.

Fait à Aix les Bains, le 29 octobre 2025

Le secrétaire de séance

LA PRESIDENTE,
FERRARI Sandra



Votants	12	Présents : 10 – Procurations : 2
Ne prend part au vote	0	
Suffrages exprimés	12	
Vote POUR	12	FERRARI Sandra, GALENE Pierre-Damien, TRAHAND Cécile, BEBERT Thierry, BALHAZARD Pierre-Louis, GIMENEZ André, MOUGNIOTTE Alain, REVOL Karine, VAIRYO Nicolas. CHAPUIS Nicolas
Vote CONTRE	0	
Abstentions	0	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.